

Direction : Direction Générale des Service Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005009

OBJET : Extension du Conservatoire National de Région Aubervilliers-La Courneuve. Approbation du programme, du bilan global prévisionnel et du plan de financement, demande de subventions et de permis de construire.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L. 421.1 du Code de l'Urbanisme.

Vu le budget communal,

Considérant qu'il a été demandé d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans la structure existante par la construction d'un bâtiment provisoire de 160 m² environ,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire » s'étant abstenus

DELIBERE :

Article 1^{er} : Approuve le programme de l'opération cité en objet ainsi que le bilan global prévisionnel et le plan de financement ci-annexés

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions subséquentes auprès des collectivités locales et notamment du Conseil Général de la Seine Saint Denis ainsi qu'auprès de tous les organismes susceptibles de financer ce type d'équipement et à signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécutions.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire à signer et à déposer la demande de permis de construire inhérente à cette opération citée en objet.

le Maire